

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 septembre 2012

Le grand projet urbain du Triangle de Gonesse est validé

Dans la salle du conseil municipal de Gonesse, où se tenait vendredi 14 septembre, le 2ème comité de pilotage du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, l'ensemble des élus* et des parties prenantes du projet, se sont accordés : ce projet est essentiel pour leur territoire. Le comité de pilotage a confirmé les grandes orientations du projet et a annoncé ses modalités de gouvernance.

Le Triangle de Gonesse constituera, pour les Franciliens, une charnière essentielle en termes de transports en commun transverses entre le Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis. Il consolidera le rang de « métropole mondiale » du Grand Paris en accueillant des entreprises séduites par la proximité des deux aéroports. Il assurera un développement local, en synergie avec le Grand Roissy, créant, à terme, près de 40 000 emplois.

OUI à un projet urbain en phase avec les besoins et les atouts du territoire

Sur une zone où il est interdit de construire de l'habitat résidentiel pour cause d'exposition au bruit des avions, le projet va impulser une nouvelle dynamique de territoire en faisant de cet espace une destination aussi bien touristique qu'économique, à 20 minutes de Paris et à 5 minutes des aéroports du Bourget et de Roissy.

Dans un espace ramassé de 280 hectares, vont se mêler un quartier d'affaires (regroupant sièges sociaux, centres de recherches, sites de formation), un parc de 70 hectares et EuropaCity, premier complexe européen culturel, récréatif, touristique et commercial. Ce projet conjugue développement local et ambition internationale. Il renouvellera le regard porté sur la banlieue Nord de Paris.

Le projet d'aménagement mise sur la compacité de l'urbanisation et affiche clairement sa volonté de préserver les terres agricoles.

Ce nouveau quartier paysagé, organisé autour d'une trame « verte et bleue », sera bordé d'un « carré vert » préservant 400 hectares de terres agricoles.

OUI à un projet qui accélèrera les nouvelles dessertes du territoire

Outre sa proximité avec deux aéroports, Le Bourget - 1^{er} aéroport d'affaires européen et Paris-CDG - 1^{er} aéroport international français qui constitue un facteur d'attractivité unique, le projet d'aménagement va radicalement améliorer le réseau de transports publics au bénéfice de la qualité de vie des Franciliens.

Le projet développé en concertation avec la Société du Grand Paris, RFF et le STIF, s'appuie sur deux nouvelles infrastructures de transport en commun : le métro automatique « Grand paris Express » et le « barreau de Gonesse », établissant le lien entre les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, entre le bassin de vie (Gonesse, Sarcelles ...) et les zones d'emploi (Villepinte, Aulnay, Roissy), sans être obligé de passer par Paris.

Contacts Presse

Manifeste : Rachel Brunella - 01.55.34.93.37 - rachel.brunella@manifeste.fr - 06.21.03.08.30

EPA Plaine de France : Jacqueline Sandt - 01.49.98.16.78 - j.sandt@plainedefrance.fr

Une nouvelle gare multimodale d'une capacité de 120 000 usagers/jour sera implantée au cœur du Triangle permettant la connexion entre la nouvelle liaison du RER D (débranchement RER D vers RER B dit « barreau de Gonesse »), la gare du Grand Paris Express et le Bus à Haut Niveau de Service qui reliera Villiers-le-Bel, Gonesse, Arnouville et Villepinte.

En complément de ces nouveaux transports collectifs, de nouvelles infrastructures permettront de franchir l'A1 entre Paris Nord 2 et le Triangle au nord. L'actuel Boulevard Interurbain du Parisis (BIP) évoluera en boulevard paysagé et constituera l'artère urbaine principale du site, incluant des modes de circulations douces.

2 questions à Damien Robert, Directeur Général de l'EPA Plaine de France qui assure l'aménagement du Triangle de Gonesse

Quel est l'avancement du projet aujourd'hui ?

Ce projet recueille l'adhésion des élus du territoire par son caractère à la fois international, métropolitain et local et pour les bénéfices attendus tant en matière de transport que d'emploi. Il nous faut maintenant attendre son intégration dans le SDRIF que doit voter le Conseil Régional (2013). Si le calendrier est respecté, nous lancerons les études complémentaires et nous débuterons les procédures de création de ZAC l'an prochain, pour des premières livraisons en 2016.

Quelles sont les modalités de gouvernance du projet ?

Le projet est conduit par un comité de pilotage rassemblant tous les élus locaux, parties prenantes du projet, et les administrations concernées. Il se réunit au minimum deux fois par an pour acter de son avancement et débattre des options d'aménagement et de développement. Ce comité de pilotage s'appuiera sur 6 comités techniques (programmation, foncier, agriculture, développement durable, déplacements, pollution). Leur objet sera la coproduction des études techniques avec les acteurs du territoire, chaque comité rassemblant les experts du domaine.

Mais un tel projet ne peut réussir que s'il est partagé par toutes les parties prenantes du territoire, y compris ses habitants. La volonté du comité de pilotage, c'est d'ajouter à ces deux échelons, décisionnels et techniques, trois instances de concertation : une première avec la société civile, une deuxième avec les experts de l'architecture et de l'urbanisme pour garantir un haut niveau de qualité urbaine du bâti, et une troisième avec les partenaires économiques, les investisseurs et les principaux pôles d'excellence du territoire (aéronautique, logistique, services hôteliers et expositions).

* Gonesse, Villiers-le-Bel, Goussainville, Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Bonneuil-en-France, Roissy ainsi que les CG 93 et 95, et la Communauté de communes de Roissy Porte de France et les Communautés d'Agglomérations de Val de France et Terres de France.

www.plainedefrance.fr

A propos de l'EPA Plaine de France

L'Établissement Public d'Aménagement Plaine de France est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé en 2002, par l'État, la Région, les Conseils généraux du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis, les communes et leurs groupements.

La Plaine de France, d'une superficie de 300 km², se compose de 40 communes, situées entre Paris et Roissy, et compte un peu plus d'un million d'habitants.

L'EPA Plaine de France est chargé de procéder à toute opération favorisant l'aménagement, la restructuration urbaine et le développement économique de la Plaine de France.

Territoire prioritaire en matière d'aménagement, l'État et la Région se sont engagés pour son développement dans le contrat de projet.

Avec 18 gares du Grand Paris Express et 5 Contrats de Développement Territorial, la Plaine de France est aujourd'hui un territoire majeur du Grand Paris.

Contacts Presse

Manifeste : Rachel Brunella - 01.55.34.93.37 - rachel.brunella@manifeste.fr - 06.21.03.08.30

EPA Plaine de France : Jacqueline Sandt - 01.49.98.16.78 - j.sandt@plainedefrance.fr